

Voeu du Conseil Municipal du 6 mai 2013

présenté par le groupe

Europe Ecologie Les Verts, Gauche anti-capitaliste et Fédération pour une alternative sociale et écologique

Pour une gestion publique de l'eau

Depuis 1989 la distribution de l'eau potable a été déléguée à une entreprise privée, Veolia, pour une durée de 25 ans, soit jusqu'en 2014. L'agglomération de Montpellier a prévu de décider au mois de juillet 2013 le mode de gestion pour l'avenir.

Le rapport de la Mission d'Information et d'Evaluation sur le Service Public de l'eau, lancé en 2009 par la Ville de Montpellier, préconisait « la création au sein de l'agglomération, d'ici 2014, d'un grand service public de l'eau et de l'assainissement, sous la forme d'une régie personnalisée, répondant à des objectifs de développement durable et de solidarité. »

Sur la simple question du coût pour les usagers, il a été constaté une baisse de 10% (Paris) à 35% (Grenoble) dans les villes qui ont déjà fait ce choix du retour en régie. Dans le même temps, cette baisse du prix s'accompagne partout d'un meilleur entretien et renouvellement des réseaux.

Une gestion plus transparente doit être instituée par la présence de représentants des usagers dans son Conseil d'administration.

Une politique tarifaire sociale et écologique doit tout à la fois garantir à tous l'accès à une ressource vitale et inciter à une consommation responsable.

L'eau est un bien commun dont la gestion revêt un caractère stratégique pour les années à venir.

C'est pour quoi le Conseil municipal de Montpellier se prononce pour le retour en régie publique de l'eau et de l'assainissement.